

SERVICE PREVISIONNEL

Enseignements en MEEF 2nd degré à la charge de l'INSPE (ne concerne pas le M2E)
(UEB 3/5, C3 et suivi de stage)

NOM :	PRENOM :
Etablissement d'affectation (Collège, Lycée, Composante U Lille ou site INSPE d'affectation)	

Enseignement	Université :	
	Parcours :	

Enseignements		MEEF 2ème année			
		S3		S4	
		CM	TD	CM	TD
UE B	EC B.1 Droits et devoirs du fonctionnaire	Validé par les coordonnateurs UE-B			
	EC B.2 Stratégie d'enseignement de tronc commun				
	EC B.3 Stratégie d'enseignement appliquée à la discipline				
UE C	EC C.3 Travail sur la réflexivité professionnelle				
TOTAL ENSEIGNEMENT					

Accompagnements		2ème année (TD)
MEEF	Suivi individuel stage (4h/étudiant)	
DIU Entrée	Tuteur parcours / Portfolio	

- **MASTERS BTSE STMS / Documentation** : à la charge de l'INSPE → validation par le site de Villeneuve d'Ascq
- **UE A1, A2, A3, C1, C2, D, mémoires** des autres MASTERS : à la charge des Universités (Artois, Littoral, UPHF) et composantes de l'université de Lille

Les suivis sont à déclarer par le biais de l'application en ligne sur le site INSPE (obligatoire pour la validation des heures)
<https://www.inspe-lille-hdf.fr/liens/accompagner-les-etudiants-en-formation-a-l-inspe.php>